

DÉPARTEMENT
Du
RHÔNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE MILLERY

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal du 07 juillet 2022**

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 27
Présent(s) : 21
Votants : 26

Le Maire de Millery certifie que le compte-rendu de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine prescrit par l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte cinq jours francs avant celui de la séance.

Le 07 juillet 2022, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Millery, dûment convoqué par lettre du 1er juillet 2022, sous la présidence de Madame GAUQUELIN Françoise, Maire, en session ordinaire :

Mesdames et Messieurs GAUQUELIN Françoise, BUGNET Jean Marc, ROTHEA Céline, M. LEVEQUE Guillaume, CHAPUS Josiane, M. MARTIAL Gilles, Mme JOUBERT Marie-Josèphe, CASTELLANO Michel, Mme GERVAIS Annie, M SOTTET Jean Dominique, Mme ROGNARD Evelyne, BOULIEU Anne Marie, M PUYJALINET Eric, GAUFRETEAU Philippe, CANAL Roberto, BARRAULT Claire, LE FLEM Céline, FOURNIER- MOTTET Benoit, DENIS Pascale, GIRARDOT Clément, DELAFOSSE Loïc.

Formant la majorité des membres en exercice

Excusés : Mme FAVETTA Evelyne donne pouvoir à Mme BOULIEU Anne-Marie, DEVAUX Carole a donné pouvoir à Mme BARRAULT Claire, THEVENARD Stéphane donne pouvoir à Mme CHAPUS Josiane, LAZI Gaëlle donne pouvoir à Mme DENIS Pascale, SOLARI Charles donne pouvoir à M. GIRARDOT Clément.

Absents : Mme BRET-VITTOZ Monique.

Secrétaire : Mme LE FLEM Céline

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
1089-216901330-20220707-18-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022
Affichage : 12/07/2022

N°35-2022 – Décision modificative budgétaire n°1

Annexe n°2 – Maquette budgétaire de la DM n°2

Rapporteur : M. Guillaume LEVEQUE

M. Lévêque expose qu'une décision modificative est nécessaire sur les deux sections de fonctionnement et d'investissement. En fonctionnement, des régularisations de consommations énergétiques et fluides, des dépenses imprévues de réparation matériel, mais aussi la revalorisation de 3,5% du point d'indice de la fonction publique à prise d'effets au 1^{er} juillet 2022, nécessitent d'abonder à la hausse les crédits de différents comptes des charges à caractère général, des charges de personnel et des indemnités d'élus (indexées sur l'indice de la FP). Ces hausses sont compensées par des rôles fiscaux complémentaires qui nous ont été notifiés et par l'affectation de la ligne de dépenses imprévues de fonctionnement.

PROPOSITION DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611-211 : Eau et assainissement	0.00 €	12 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612-01 : Énergie - Électricité	0.00 €	4 715.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61558-820 : Autres biens mobiliers	0.00 €	2 251.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	19 466.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111-01 : Rémunération principale	0.00 €	23 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131-01 : Rémunérations	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6531-021 : Indemnités	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7318-01 : Autres impôts locaux ou assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 574.00 €
R-7343-01 : Taxe sur les pylônes électriques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	272.00 €
R-7388-01 : Autres taxes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	35 020.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	39 866.00 €
R-752-33 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 600.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 600.00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 000.00 €	51 466.00 €	0.00 €	41 466.00 €

D-Chapitre 011MC/60611 Régul consommation eau maternelle depuis ouverture nouvelle école
C/ 60612 Régul rattachement conso 2021 gaz elect
C/61558 Réparation aspirateur feuilles voirie

D-Chapitre 012 : augmentation de la valeur du point d'indice 3.5% au 1/7/2022

D-Chapitre 65 : augmentation de la valeur du point d'indice 3.5% au 1/7/2022

R-Chapitre 73 et 75 : réajustement crédits budgétaires après versement et notification

En investissement, il est proposé de constater le produit de cession de véhicules de voirie, de minorer le montant du FCTVA suite à notification de l'Etat, d'annuler une minoration de subvention du département, d'augmenter les frais liés à la modification n°2 du Plu pour couvrir les frais de publication aux annonces légales et les émoluments du commissaire enquêteur.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-024-01 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €
R-10222-01 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €	0.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €	0.00 €
D-1383-01 : Départements	1 340.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	1 340.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-202-119-020 : Révision du Plan Local d'Urbanisme	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 340.00 €	3 000.00 €	3 184.43 €	3 184.43 €
Total Général		43 126.00 €		41 466.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER la décision modificative n°1 suivante :**

PROPOSITION DECISION MODIFICATIVE N° 1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60611-211 : Eau et assainissement	0.00 €	12 500.00 €	0.00 €	0.00 €
D-60612-01 : Énergie - Électricité	0.00 €	4 715.00 €	0.00 €	0.00 €
D-61558-820 : Autres biens mobiliers	0.00 €	2 251.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	19 466.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64111-01 : Rémunération principale	0.00 €	23 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-64131-01 : Rémunérations	0.00 €	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6531-021 : Indemnités	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-7318-01 : Autres impôts locaux ou assimilés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 574.00 €
R-7343-01 : Taxe sur les pylônes électriques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	272.00 €
R-7388-01 : Autres taxes diverses	0.00 €	0.00 €	0.00 €	35 020.00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0.00 €	0.00 €	0.00 €	39 866.00 €
R-752-33 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 600.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	1 600.00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 000.00 €	51 466.00 €	0.00 €	41 466.00 €
INVESTISSEMENT				
R-024-01 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €
TOTAL R 024 : Produits de cessions	0.00 €	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €
R-10222-01 : F.C.T.V.A.	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €	0.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	3 184.43 €	0.00 €
D-1383-01 : Départements	1 340.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 13 : Subventions d'investissement	1 340.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-202-119-020 : Révision du Plan Local d'Urbanisme	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 340.00 €	3 000.00 €	3 184.43 €	3 184.43 €
Total Général		43 126.00 €		41 466.00 €

Délibéré en Mairie les jours, mois, ans susdits
 Suivent au registre les signatures du Maire et du secrétaire de séance

Extrait certifié conforme

Le Maire,
Françoise GAUQUELIN



La secrétaire de séance
Céline LE FLEM